Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 30/05/2023

MARS PF FRANCE Mars PF rappelle Mousse Urinary S/O pour chien 410 gr



- Noms des modèles ou références concernés : **Mousse Urinary S/O pour Chien 410 gr**
- Marque : **Royal Canin**
- **Lot 06/02/25, FR45273002 RUL Date limite de consommation 06/02/2025**
- Conditionnements : **410g**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Certains magasins des enseignes O Bon Plan/LebonPlan, Maxxilot, ABM Destock, Destock Tout; ABMdestock**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Royal Canin a identifié dans des magasins de déstockage sur le territoire français ne faisant pas partie de son réseau de distribution, lots de production "Mousse Urinary S/O pour chien 410 gr" non commercialisés par Royal Canin car non-conformes.**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile…)**
- Description complémentaire du risque : **Présence possible d'éléments plastiques dans la mousse.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
 En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800415161**
- Informations complémentaires publiques : **Ces lots de production non-conformes "Mousse Urinary S/O pour chien 410 gr" avaient fait l'objet d'un ordre de destruction le 14 et 15/02/2023 de la part de Royal Canin car susceptibles de présenter des dangers pour la santé des chien.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre